



LE PHARE

MAI | 2012 | vol 21 no 1

Bonjour

Le printemps
la saison où tout renaît !

C'est simple comme "Bonjour" !

Et si on le disait plus souvent cet été. "Bonjour Louis !" "Bonjour Élisabeth !" Le dire à nos voisins. Le dire à ceux qui viennent nous visiter. Le dire tout court. "Bonjour", pour retrouver ce premier geste amical de bon voisinage, d'accueil et d'ouverture.

Non, pas besoin de connaître la personne, pas besoin d'être amis pour la vie pour le dire, pas besoin non plus de tout donner après l'avoir dit.

Juste le dire... : "Bonjour" !

- Anne-Lucie

**DE BELLES FÊTES
EN PERSPECTIVE
DANS NOTRE
MUNICIPALITÉ !**

Sommaire

MOT DU MAIRE	P. 2
LES COLLECTES	P. 3
LES ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX	P. 4
LES FLEURONS DU QUÉBEC	P. 12
LES PROCHES AIDANTS	P. 13
LES NOUVELLES D'ÉTÉ	P. 14





Monsieur Pierre Lacombe

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le printemps est propice à la planification de travaux et de projets d'aménagement autour de la maison. Cette année, vous serez heureux d'apprendre que la municipalité offrira à ses citoyens un service de dépôt de matériaux secs au garage municipal. Ce service de dépôt de matériaux secs sera offert tous les samedis de 8h à 12h et de 13h à 16h du 19 mai au 27 octobre prochain moyennant des frais minimales.

Afin de poursuivre le nettoyage de nos îles et suite au succès du projet-pilote de l'été 2009, le conseil municipal organisera une collecte spéciale durant la semaine du 7 au 13 juillet. Il sera très important que tous les objets à être ramassés soient déposés en bordure pour le 7 juillet. C'est «Excavation des Îles», propriété de M. Pierre Lavallée, qui sera chargé de faire la collecte.

Le chaland sillonnera les îles qu'une seule fois.

Concernant l'acquisition de la Grange du Survenant, la municipalité a procédé au début du printemps à la vente par encan des équipements et du bâtiment principal. Les profits de cette vente ont permis à la municipalité de faire démolir le bâtiment sans frais. Une fois nettoyé, au cours du mois de juin, la municipalité procédera à l'aménagement d'un magnifique parc riverain à l'embouchure du Chenal-du-Moine. Parallèlement à l'aménagement du parc, la municipalité travaille actuellement à l'élaboration d'un projet de développement domiciliaire sur le site.

Dans un tout autre ordre d'idées, les négociations avec le Syndicat qui représente les cols bleus et cols blancs de la Municipalité ont commencé il y a quelques mois. Après la deuxième rencontre de négociation, le Syndicat a demandé l'intervention d'un conciliateur. La première rencontre avec le conciliateur Pierre-Marc Bédard a eu lieu le 4 mai dernier. Dans le cadre de cette négociation, le conseil municipal a l'intention de défendre les intérêts des payeurs de taxes. Après les dernières élections, le conseil municipal a été étonné par certains éléments du contenu de la convention collective en vigueur. Le conseil municipal veut protéger les droits de gérance qui permettent de mettre la priorité sur le service aux citoyens.

Finalement à l'approche du 2 juin, jour de la Fête des voisins 2012, j'invite chaleureusement toute la population à profiter de cette occasion privilégiée de nouer des liens amicaux et de partager des moments agréables avec leur voisinage.

Pierre Lacombe, maire

LES COLLECTES



info@sainteannedesorel.ca

Site de dépôt de matériaux secs

**Nouveau
au printemps 2012**

Les citoyens pourront
y disposer des matériaux secs.

Horaire : du 19 mai au 27 octobre 2012

Site : 748, chemin du Chenal-du-Moine

Quand : Samedi Heure : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE sera requise

Un permis de conduire et un compte de taxe municipale ou scolaire de l'année en cours ou un bail valide qui prouve hors de tout doute que le citoyen occupe physiquement une unité d'occupation située sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Tarification

Coffre d'auto : 10 \$ Petite remorque (4 x 8) : 20 \$ Remorque de plus de (4 x 8) : 40 \$

Matières résiduelles admissibles

- Bois
- Copeaux
- Branches d'émondage
- Vélos et pièces de vélos
- Métal, fer, aluminium, cuivre et autres métaux
- Terre non contaminée incluant le sable
- Matériaux de construction et démolition
- Pièces de béton-roche-asphalte-brique

Type de véhicule accepté

- camions de type « pick-up »
- les automobiles avec remorque
- fourgonnettes

Note : Les camions 6, 10 et 12 roues ainsi que les tracteurs de ferme seront refusés.

Collecte des encombrants

**dans les Îles,
le 7 juillet 2012**

Suite au grand succès du projet-pilote de collecte des encombrants en 2009 dans les îles, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel poursuivra l'effort du nettoyage déjà amorcé et procédera à une collecte des encombrants dans les îles dès le samedi 7 juillet jusqu'au 13 juillet 2012.

Un chaland, propriété d'Excavation des Îles inc., chargé d'un conteneur, sillonnera les îles. Nous vous demandons de déposer vos encombrants en bordure pour le 7 juillet et ils seront ramassés durant la semaine.

PRENEZ NOTE QUE LE CHALAND NE PASSERA QU'UNE SEULE FOIS DURANT CETTE SEMAINE, ASSUREZ-VOUS VOUS D'AVOIR DÉPOSÉ VOS OBJETS À TEMPS !!!

Pensons à l'environnement !

Participez activement à cette collecte afin d'améliorer l'état de notre patrimoine.

Collecte des résidus domestiques dangereux

RDD



La collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendra le samedi **19 mai prochain de 8 h à 12 h 00**, au 748, chemin du Chenal-du-Moine (garage municipal).

- Gratuit pour les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel.
- Une pièce d'identification sera demandée lors de cette activité.

Note :
les résidus en provenance des industries et des commerces seront refusés.



Myriam Cournoyer, conseillère,
RQF - Responsable Question
Famille



Le 2 juin 2012,
le bonheur est dans la rue!

Conseils pour réussir la Fête des voisins!

1. Parlez-en à vos voisins

Préparez la fête en collaboration avec vos voisins. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Cette préparation en commun, c'est déjà un peu la fête! Vous n'osez pas les approcher? Pour une première année, initiez seul la fête en déterminant un endroit, en faisant les invitations. Mais rappelez-vous que pour susciter la participation, rien de mieux que d'impliquer les gens!

2. Déterminez quelle forme aura la fête

Un 5 à 7, un BBQ, un pique-nique avec des jeux pour les enfants? Chacun apporte un plat? On fait des hot-dogs pour tous? Déterminez le lieu de la fête: un parc? Une cour arrière? Dans la rue (assurez-vous d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de votre municipalité au moins un mois en avance). Rappelez-vous que plus c'est simple, plus c'est facile à organiser! Voir nos idées de fêtes.

3. Faites les invitations

Distribuez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins quelques semaines avant le jour J. Installez une affiche annonçant la fête autour de votre propriété (si vous désirez que la fête soit grand public).

4. Le jour de la fête: accueillez les gens et faites connaissance!

Tout dépendant de la formule de fête choisie, il y aura peut-être des préparatifs à effectuer la veille ou le matin même. Partagez les tâches entre voisins.

La Fête des voisins : Le compte à rebours est amorcé

Les citoyens de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel sont invités à se réunir avec leur voisinage pour célébrer la Fête des voisins, qui aura lieu le SAMEDI 2 JUIN PROCHAIN.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les citoyens vivant dans un même milieu. Chaque année, elle réunit des millions de personnes dans une trentaine de pays.

Les gens du voisinage sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver: la cour de la maison, la rue, le parc, etc. Différentes formules sont possibles: 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour y trouver des informations et des suggestions d'activités à faire entre voisins: www.fetedesvoisins.qc.ca.

Les citoyens peuvent se procurer des affiches et des cartons d'invitation auprès de la municipalité, ou en les téléchargeant à partir du site Web de la Fête des voisins. Il reste simplement ensuite à lancer les invitations, et évidemment à passer des moments agréables entre voisins.

Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Depuis, le succès de la Fête n'a cessé de croître, le nombre de participants, d'événements et de partenaires augmentant de façon marquée d'une édition à l'autre.

Bonne Fête des voisins!

La marche en famille pourquoi pas ?

AVEZ-VOUS PENSÉ À FAIRE DE VOTRE MARCHÉ EN SOLITAIRE UNE MARCHÉ EN FAMILLE? MAIS VOUS TROUVEZ QUE LES ENFANTS VOUS EMPÊCHENT D'ALLER À UN RYTHME AGRÉABLE POUR VOUS?

Marcher avec vos jeunes n'est pas le genre de dépense d'énergie qui vous fait du bien? La simple pensée d'habiller vos « mousses » ou de sortir la poussette vous semble plus une corvée qu'un moment de détente?

Qu'à cela ne tienne, il y a toujours moyen d'intégrer une activité aussi simple que la marche avec la famille. Il s'agit simplement d'y mettre un peu d'imagination et d'organisation pour que tout le monde soit content et y trouve son compte. Marcher en famille peut même devenir une activité très créative!

L'aventure à deux pas de chez vous

Plus le lieu est accessible, plus l'organisation et le déplacement sont faciles. Les activités les moins compliquées obtiennent la meilleure cote : se rendre chez grand-mère en marchant, aller à pied au club vidéo ou au restaurant préféré des enfants, aller promener le chien, etc.

Pensez à tout ce qui vous entoure et qui n'est pas loin de la maison : plans d'eau, espaces verts, sentiers, sites aménagés, autant de lieux à explorer lors de vos escapades familiales. Les jeunes adorent les gadgets. Alors, pourquoi ne pas leur procurer un petit kit du vrai marcheur : chaussures de marche, chaussettes colorées, chapeau de marche, sac à dos dans lequel vous insérez une petite paire de jumelles, du jus, une collation, etc.

Ils auront vraiment l'impression de partir à l'aventure!

Initiez vos jeunes à la marche

Inscrivez à votre horaire de la semaine des moments réservés à la marche familiale. C'est à la maison que les enfants développent leurs habitudes d'activité physique. Si les marches que vous planifiez sont rigolotes et agréables, les jeunes auront une attitude positive face à celles-ci. Marcher après le souper avec les enfants, ça resserre les liens familiaux, c'est vivifiant et ça change de la routine!

Faites participer vos jeunes en leur faisant noter les « marches familiales » sur le calendrier. Ils auront du plaisir à accumuler les « sorties » de marche en famille et ceci vous permettra de constater, avec eux, comme les petits changements s'additionnent vite.



Conseil des jeunes

Avant la séance du conseil municipal

Avant la séance ordinaire du conseil municipal qui se tenait le mardi 7 février dernier, une séance toute spéciale a eu lieu à 19 h. Un conseil des jeunes formé des élèves de 6^e année de l'école Sainte-Anne-les-Îles simulait une séance du conseil.

Les jeunes gens s'impliquent beaucoup à cet exercice de travail. Le but de ce projet est de sensibiliser nos jeunes à la vie municipale. Cet exercice leur explique le travail d'un conseiller et les décisions qui doivent être prises par le conseil au cours d'un mandat.

Lors de cette soirée, parents et amis étaient sur place afin d'encourager les jeunes conseillers. Bravo à tous nos participants !!!



Important sondage

sur la Maison des Jeunes

FORMULAIRE À RETOURNER : avant le 6 juin 2012

au bureau municipal, 1685 chemin du Chenal-du-Moine J3P 0H6

Découper et remettre au bureau municipal.



1. Êtes-vous au courant que nous avons une **Maison des Jeunes** (pour les jeunes de 12 à 17 ans) dans notre municipalité?

OUI NON

2. Est-ce qu'un membre de votre famille a déjà fréquenté la **Maison des Jeunes**?

OUI NON Si oui, combien de fois? _____

3. Est-ce qu'un jeune de votre famille a l'intention de fréquenter la **Maison des Jeunes** sous peu?

OUI NON

4. Êtes-vous bien informé sur le quotidien de la **Maison des Jeunes** et de ses opérations? (activités, heures d'ouverture, etc)

OUI NON

5. Aimeriez-vous vous impliquer dans la **Maison des Jeunes**?

OUI NON

6. Êtes-vous satisfait du service offert par votre **Maison des Jeunes**?

OUI NON

7. Sentez-vous que votre **Maison des Jeunes** est impliquée dans votre municipalité?

OUI NON

8. Croyez-vous qu'une **Maison des Jeunes** a sa place à Sainte-Anne-de-Sorel?

OUI NON

Le **TIRAGE**
D'UNE PAIRE
DE BILLETS POUR
LE SPECTACLE
« **DIEU MERCI!** »
pour les participants

commentaires :

Nom : _____ Tél. : _____

c'est la fête au Village

Fête des Saint-Annois

C'est une invitation à la fête pour tous les citoyens de 0 à 99 ans !

TOUS ENSEMBLE, PARTAGEONS NOTRE FIERTÉ DE VIVRE DANS UNE SI BELLE MUNICIPALITÉ !

DATE DE L'ÉVÉNEMENT : **25 AOÛT**

En cas de pluie, elle aura lieu le lendemain soit le dimanche 26 août.

LIEU : PARC DES JEUX D'EAU SITUÉ AU 1685, CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE.

DÉBUT DE LA FÊTE : 15 H

SOUPER : 17 H AVEC MAÏS ET HOT DOGS

Tous les résidents sont bienvenus à la fête qui se veut un beau moment de retrouvailles et de célébration dans la joie.

★ Apportez vos chaises et vos breuvages



★ Participez en grand nombre, c'est gratuit!!!



9 JUIN



Grand nettoyage des berges

DE
SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Les familles

sont invitées...

Pour une troisième année
consécutive

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ORGANISERA POUR UNE TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE UNE GRANDE CORVÉE DE NETTOYAGE DES BERGES PRÈS DE SON QUAI

SAMEDI LE 9 JUIN 2012 DE 8 H À MIDI

**OÙ : QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL
(À LA JONCTION DE LA RUE DU QUAI ET DE LA RUE DE LA RIVE)**

MATÉRIEL À APPORTER :

PELLES, RÂTEAUX, PETITS OUTILS DE JARDINAGE, GANTS ET BOTTES D'EAU

- * Apportez aussi votre lunch, nous en profiterons pour pique-niquer ensemble !
- * **L'activité se tiendra beau temps, mauvais temps !**
- * Aucune réservation nécessaire !
- * Au plaisir de refaire l'activité !

**LA FIERTÉ
DE NOTRE PLAGE,
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS
LES CITOYENS !**

**La plage...
c'est à vous !**



Carnaval

école Sainte-Anne-les-Îles

Le 2 mars dernier, dans le cadre du carnaval de l'école Sainte-Anne-les-Îles, les jeunes s'en sont donnés à cœur joie en utilisant la nouvelle glissade située au Centre des loisirs.

Pendant ce temps, d'autres disputaient des joutes de hockey sur la patinoire extérieure.

2 mars 2012
« La glissade »



2 mars 2012
« Le hockey »



Que de plaisirs !

7 AU 10 JUIN



la belle vie

Festival country

www.countrysteanne.com



du 7 au 10 juin 2012
sur le terrain de la municipalité
situé au 1685,
chemin du Chenal-du-Moine

JEUDI 7 JUIN 2012

19 h Admission 15 \$
19 h 15 M.C. Gérald Tremblay
19 h 30 Pierre Girard et son groupe The Stormy Skies
20 h 30 Entracte avec Yvon Daunais
20 h 45 2e partie du groupe The Stormy Skies

VENDREDI 8 JUIN 2012

15 h Admission 15 \$
15 h à 17 h Danse country avec Yvon Daunais

Soirée M.C. Danielle Héroux
Yanick Gravel et ses musiciens

19 h Cindy Marcil
20 h 15 Réal et Manon
21 h 30 Gisèle Laliberté
22 h 45 Jean Duval

entracte Yvon Daunais

SAMEDI 9 JUIN 2012

12 h Admission 20 \$
13 h M.C. Benoit Bélanger
Yanick Gravel et ses musiciens
13 h Manouchka
14 h Maxime Guay
15 h David Bernatchez
16 h Gisèle Beaudoin
17 h à 19 h Danse avec le groupe Octave
19 h Steeve Desmarais
20 h 15 Nicole Dumont
21 h 30 Mario Mercier
22 h 45 Danielle Héroux

DIMANCHE 10 JUIN 2012

10 h 30 Messe country
chantée par Gisèle Beaudoin
13 h Admission 15 \$
M.C. Benoit Bélanger
Yanick Gravel et ses musiciens
13 h Francis Joyal
14 h 30 Guylaine Tanguay
15 h 30 Gilles Salvas et cie
16 h 30 Danse country



La municipalité renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec



La municipalité est heureuse d'annoncer qu'elle renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. C'est avec fierté que la municipalité avait obtenu, en 2009, 3 Fleurons du Québec sur une possibilité de 5, valables jusqu'en 2011. Le renouvellement de notre adhésion nous permettra de recevoir pour la troisième fois la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2012, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec est née en 2006 et constitue une reconnaissance officielle des efforts collectifs pour embellir durablement le milieu de vie. L'an dernier, 23 municipalités sur les 49 visitées pour la deuxième fois ont réussi à décrocher un fleuron de plus! C'est dans cet esprit que nous invitons tous nos citoyens à contribuer à l'effort d'embellissement horticole car il s'agit d'un défi collectif!

C'est au cours de l'été prochain que les classificateurs reviendront évaluer notre municipalité. Ces professionnels doivent évaluer les aménagements à la vue du public sur 60 % du territoire municipal. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain. Les points sont répartis dans 5 domaines :

- 310 points sont réservés aux efforts de la municipalité
- 270 points sont réservés aux efforts des résidents
- 180 points sont réservés aux efforts des institutions
- 140 points sont réservés aux efforts des industries et des commerces
- 150 points sont réservés aux initiatives communautaires et au développement durable

Déjà, plus de 350 municipalités québécoises ont obtenu leurs Fleurons du Québec. Les municipalités et arrondissements Fleurons du Québec sont situés dans toutes les régions québécoises et représentent plus de 4 millions de citoyens.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com



Smoothie à la nectarine et à la fraise

cuisinons ensemble

LES BANANES SURGELÉES PERMETTENT DE FAIRE DE DÉLICIEUX SMOOTHIES.
PLACEZ UNE BANANE NON PELÉE AU CONGÉLATEUR PENDANT 3 HEURES.

Ingrédients :

- 1 PETITE BANANE CONGELÉE
- 2 NECTACRINES PELÉES, DÉNOYAUTÉES ET COUPÉES EN MORCEAUX
- 4 FRAISES ÉQUEUTÉES ET COUPÉES EN DEUX
- 1/2 TASSE DE JUS D'ORANGE
- 4 1/2 OZ. DE YOGOURT À LA VANILLE

Préparation :

Peler la banane et la couper en morceaux.
Passer tous les ingrédients au mélangeur jusqu'à l'obtention d'une consistance veloutée.

Ateliers de formation et de soutien pour les proches aidants :

Animés par une conseillère, les **ateliers de formation et de soutien** ont lieu **une fois par semaine durant huit (8) semaines** et s'adressent à tous les **proches aidants** d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection connexe. L'objectif de ce groupe est d'outiller et d'informer les proches aidants en leur permettant **d'acquérir des moyens** de faire face à leur situation et possiblement de l'améliorer.

THÈMES ABORDÉS

- La mémoire et la maladie d'Alzheimer
- La culpabilité et l'épuisement
- Les services à domicile et l'hébergement
- La communication et les comportements
- L'inaptitude

CONSULTATIONS

Ces services s'adressent aux personnes atteintes ou qui pensent être atteintes et aux proches aidants.

CONSULTATIONS TÉLÉPHONIQUES

Une conseillère aux familles est disponible pour répondre aux personnes qui désirent des informations sur la maladie d'Alzheimer et les affections connexes ou sur les ressources disponibles pour les personnes atteintes et leurs proches aidants. Du soutien et de l'accompagnement sont disponibles dès l'apparition des symptômes et tout au long de l'évolution de la maladie.

RENCONTRES INDIVIDUELLES ET FAMILIALES

Vous pouvez rencontrer une conseillère aux familles du lundi au vendredi à notre bureau de Sorel.

Documentation disponible par la poste ou par courriel
sorel@alzheimerrivesud.ca / www.alzheimerrivesud.ca

COORDONNÉES

55, Place Fillion
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7Z7
450-742-7333

Marie-Josée Marchand, conseillère aux familles

Horaire du lundi au vendredi : 8 h 30 à midi et 13 h à 17 h

La Société Alzheimer Rive-Sud est partenaire de l'Association des Aidants naturels du Bas-Richelieu

NOUVEAU!
**Point de service
à Sorel-Tracy**

Qui sommes-nous?

Fondée en 1991, la Société Alzheimer Rive-Sud (SARS) est un organisme à but non lucratif.

Sa mission est de soutenir, d'aider et d'accompagner les personnes atteintes et leurs proches en privilégiant une approche respectueuse de leur dignité tout en favorisant leur épanouissement. Avec plus de 20 ans d'expérience, la SARS a développé une expertise considérable dans l'intervention auprès des personnes atteintes ainsi que de la formation pour les proches aidants et les professionnels.

La SARS offre ses services aux gens habitants sur le territoire du :
CSSS Pierre-Boucher, CSSS Champlain-Charles Le Moyne,
CSSS Pierre-de-Saurel
et du CLSC Kateri
du CSSS Jardins-Roussillon.

CAPSULE ENVIRONNEMENTALE



Faire son compost



c'est facile !

LE COMPOSTAGE EST UN MODE DE RECYCLAGE IMPORTANT QUI PEUT SE FAIRE À LA MAISON !

FAIRE SON COMPOST, CE N'EST PAS DIFFICILE. C'EST MÊME ENTHOUSIASMANT. D'AUTANT QU'IL EN RÉSULTE UN TERREAU FORMIDABLE POUR L'ENRICHISSEMENT DE VOTRE JARDIN.

Plusieurs hésitent à s'aventurer dans la fabrication de leur propre compost, car ils croient à tort que c'est complexe, que cela leur prendra du temps et que cela risque de générer des odeurs. Pourtant, si vous interrogez des personnes qui font le leur depuis quelques années, vous vous rendrez vite compte qu'aucun de ces arguments ne tient et que par surcroît, ils y ont découvert une activité extrêmement enrichissante dans tous les sens du terme.

SIMPLICITÉ

À moins que vous ne désiriez vous lancer dans la production commerciale, vous n'aurez nullement besoin de détenir un doctorat pour transformer vos déchets organiques en « or brun ».

En fait, le processus de compostage est très simple. Il est similaire à la décomposition de la matière organique tel qu'on peut l'observer dans la nature et dont les « artisans » sont les micro-organismes et les petits animaux du sol. Ceux-ci se chargent de décomposer les feuilles mortes, les végétaux en place, les animaux morts ainsi que leurs déjections.

C'est cependant un processus que s'il n'est pas assisté, est très lent. C'est pourquoi, il existe de nombreuses astuces qui permettent de contrôler et d'accélérer la décomposition afin que nos plantes puissent bénéficier au plus tôt des innombrables qualités de cette extraordinaire matière.

DÉCHETS QUI ONT DU PRIX

Pour fabriquer son propre compost, on utilise ce que certains considèrent comme des déchets : les pelures et les restes de fruits et légumes, le marc de café (c'est ce qui reste dans le filtre ou le percolateur), les sachets de thé et de tisane, les déchets de jardin, feuilles mortes, résidus de taille, etc.

Si, comme la plupart des gens qui travaillent, vous êtes déjà très occupés, sachez que vous pouvez faire votre compost avec un minimum d'effort. De plus, avec le temps, cela deviendra une activité qui s'intégrera dans vos activités quotidiennes au même titre que de sortir vos poubelles ou votre bac de recyclage.

En fait, bien que cela ait un effet sur la rapidité du processus, il n'est pas obligatoire de brasser régulièrement le compost. À la rigueur, vous pourrez simplement accumuler vos résidus sans intervenir aucunement. Il est certain que vous aurez du compost, tôt ou tard. Il ne faut pas oublier que le plus gros du travail est effectué par les vers de terre et les micro-organismes.

Par contre, si vous êtes disposés à y mettre un peu de temps, brassez ou retournez votre compost deux fois pendant l'été et arrosez au besoin. De la sorte, vous pourriez récolter votre compost après un an.



Cantine

sur le terrain de la grange

NOUVEAU !



À la suite de la démolition de la Grange du Survenant et afin d'accommoder les visiteurs et plaisanciers, une cantine mobile sera installée sur le terrain du « Parc nautique de Sainte-Anne-de-Sorel » (site de la Grange du Survenant) pour la saison estivale.

De la mi-mai à la mi-octobre, les gens pourront se restaurer à la cantine exploitée par les Restos L.P.. Un menu diversifié saura combler une petite fringale. De plus, un service de crèmerie sera offert.

Terrain de tennis

à votre disposition!



Un terrain de tennis est aménagé à l'entrée du camping (1686, chemin du Chenal-du-Moine). Il est réservé uniquement pour les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et les campeurs. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer la clé moyennant un dépôt obligatoire de 25 \$ en vous présentant au secrétariat municipal.

- **La clé est non transférable;** elle doit demeurer en la possession du détenteur.
- Elle doit être retournée à la fin de la saison estivale pour être remboursée soit **avant le 1^{er} novembre.**

**Vente
de garage**



NOUVEAU!
gratuit ou 15 \$

LES VENTES DE GARAGE SONT MAINTENANT
AUTORISÉES 3 FOIS PAR ANNÉE.

GRATUIT

Elles sont « gratuites » la fin de semaine de la **FÊTE DES PATRIOTES (21 MAI 2012)** ainsi que la fin de semaine de la **FÊTE DU TRAVAIL (3 SEPTEMBRE 2012)**, un certificat d'autorisation est tout de même nécessaire.

15 \$

Une fois par année la vente peut se tenir à la date de votre choix et un certificat d'autorisation est délivré au coût de 15 \$. Une vente de garage est valide pour trois jours consécutifs.

Rampes de de mise à l'eau - 2012

permis de stationnement

Trois rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité.

Le **permis de stationnement annuel valide est obligatoire** afin d'utiliser le stationnement de la rampe de mise à l'eau du Quai Fédéral (Quai de Sainte-Anne) situé sur la rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que pour utiliser le stationnement des rampes de mise à l'eau du secrétariat municipal de Sainte-Anne-de-Sorel situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine.

Le coût du permis est de **55 \$** plus taxes pour les propriétaires et résidents de Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que pour les détenteurs de la **carte du Citoyen** de la ville de Sorel-Tracy et de (**150 \$** plus taxes pour les non résidents) et est disponible au secrétariat municipal. Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation du véhicule sont exigés lors de l'acquisition du permis.

De plus, un **billet de stationnement journalier** (uniquement pour le stationnement situé au secrétariat municipal) peut être émis par l'horodateur situé sur le terrain du secrétariat. Le coût est de 20 \$ par jour.

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

- Le **permis de stationnement annuel** coûte **55 \$** + tx pour l'année 2012, propriétaires, résidents de la municipalité et résidents et détenteurs de la carte du Citoyen de Sorel-Tracy.



- Le **permis de stationnement annuel** coûte **150 \$** + tx pour tout autre intéressé.



- Le **billet de stationnement journalier** coûte **20 \$** pour une journée normale soit de : 24 h à 23 h 59.

Propreté et civisme | le gros bons sens !

La municipalité demande à tout gardien d'un chien de nettoyer tout lieu public ou privé sali par les déjections animales.

La municipalité invite tous les propriétaires de chien à être vigilants avec leur animal et de les tenir en laisse sur les chemins ou rues de la municipalité, parcs et terrains de jeux.

C'est dans l'intérêt de tous, aidez-nous à maintenir les terrains propres et sécuritaires afin de favoriser un environnement calme et agréable.



Prévention

contre le vol



dans sa résidence

SELON LE CODE CRIMINEL, L'INTRODUCTION PAR EFFRACTION SIGNIFIE QU'UNE PERSONNE S'INTRODUIT ILLÉGALEMENT DANS UNE RÉSIDENCE OU UNE AUTRE PROPRIÉTÉ DANS LE BUT D'Y COMMETTRE UNE INFRACTION.

Au Québec, l'introduction par effraction est le deuxième délit le plus fréquent, après le vol de moins de 5 000 \$.

« L'OCCASION FAIT LE LARRON »

Souvent, le cambrioleur va agir par opportunisme. Ainsi, s'il décèle certaines négligences apparentes à votre résidence, il sera plus susceptible de passer à l'acte. Il vous appartient donc de prendre les mesures nécessaires pour éviter que votre domicile devienne invitant pour un voleur.

Pour éliminer ou réduire ces risques, vous devez faire une inspection de votre résidence ou logement. Le site internet www.savoirprevenir.com vous propose de compléter une liste de vérification (checklist). En quelques minutes vous obtiendrez une évaluation de votre situation de même que des conseils pour rendre votre résidence moins attrayante pour un voleur.

POURQUOI PRÉVENIR ?

Premièrement, il est préférable de prévenir l'introduction par effraction de sa résidence ne serait-ce que pour éviter les conséquences d'un tel délit. Cela peut sembler évident à première vue, mais encore faut-il être conscient que ces conséquences ne sont pas uniquement d'ordre matériel (perte ou bris de biens).

EN CAS DE VOL

À votre retour à la maison, si vous constatez qu'une porte ou une fenêtre a été forcée, n'entrez pas dans la maison. Il est conseillé d'aller chez un voisin pour appeler la police.

Si vous constatez un vol une fois entré dans la maison, il est recommandé de ne toucher à rien, de sortir et d'aller chez un voisin pour appeler la police.

Ainsi, en 2010 au Québec, 53 219 introductions par effraction ont été déclarées aux services policiers alors que 95 857 vols de moins de 5 000 \$ l'ont été sur un total de 370 052 infractions au Code criminel (excluant les infractions relatives à la conduite d'un véhicule).

Source : site internet www.savoirprevenir.com

En effet, outre les pertes matérielles, être victime d'une introduction par effraction de sa résidence peut entraîner des conséquences :

- **physiques** (insomnie, anxiété, traumatisme, etc.);
- **psychologiques et émotives** (sentiment de violation de son intimité, peur, tristesse liée à la perte de biens ayant une valeur sentimentale, etc.);
- **occupationnelles** (démarches pour les réclamations, rachat des biens perdus, etc.).

Il ne faut surtout pas minimiser l'impact sur son entourage proche et le voisinage qui peuvent ressentir un sentiment d'insécurité et ce, d'autant plus s'il y a une vague d'introductions par effraction dans un secteur en particulier.

Deuxièmement, l'application de mesures préventives personnelles de l'introduction par effraction s'avère appropriée étant donné qu'un des principaux facteurs de risque est l'absence de sécurité ou de protection de son domicile.

Ainsi, mettre en application les conseils de prévention devrait permettre de réduire considérablement les risques d'être victime d'une introduction par effraction dans votre résidence et ainsi dissuader le voleur opportuniste.

Référence : SAAQ

Agente Lucie Poirier
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
450-743-7947



Permis de brûlage

GRATUIT

Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est desservi par le Service de Sécurité Incendie de la ville de Sorel-Tracy. Ils sont également habilités à faire appliquer le règlement concernant le brûlage.

Si vous désirez faire un feu sur votre terrain (autre qu'un feu de foyer), CONTACTEZ LE SERVICE DES INCENDIES POUR OBTENIR UN PERMIS à cet effet et les conseils nécessaires afin de procéder en toute sécurité, c'est gratuit!

Pour obtenir un permis de brûlage :
(450) 780-5600 poste 5200

Service d'incendie : 9-1-1

Luminaire de rue défectueux

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au 450 742-1616 et en faisant mention du numéro inscrit sur le poteau afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Programme de subvention

**à la rénovation
domiciliaire**

Afin que tous les citoyens soient informés des programmes de subvention qui leur sont offerts relativement à la rénovation domiciliaire :

PROGRAMME RÉNOVILLAGE OU PRU :

Votre résidence nécessite des réparations majeures? Le programme RénoVillage peut vous être utile. Il vous offre une aide financière qui vous permettra d'effectuer les travaux nécessaires pour améliorer votre logement.

Pour connaître les conditions du programme, il vous suffit de communiquer avec l'agent-inspecteur de la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703.

Un dépliant d'information ainsi qu'une fiche d'inscription sont également disponibles au bureau de la municipalité.

Eaux usées

Le réseau d'égout municipal fonctionne par un système de pompage jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy. Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des Eaux Richelieu/Saint-Laurent en payant une quote-part.

Aidez-nous à maintenir le bon fonctionnement du réseau d'égout en évitant de jeter à la toilette des objets divers, tels que bandes élastiques, couches jetables, guenilles, épingles à cheveux, gants de plastique, condoms etc... Jetez plutôt ces objets à la poubelle afin d'éviter des réparations coûteuses de nos équipements.

Il est défendu également de jeter des résidus de peinture, d'huile, de gaz ou autres déchets toxiques. Vérifiez également le raccordement de l'égout pluvial de votre résidence (drain français). Il est strictement défendu qu'il soit relié à l'égout sanitaire.

De plus, votre raccordement à l'égout municipal doit être muni d'un clapet de retenue en cas de non-fonctionnement ou de refoulement des stations de pompage.

La municipalité n'est pas responsable des dommages causés par un refoulement si votre installation n'est pas conforme à nos règlements et au Code national du bâtiment du Canada.

Parc Riverain | Constant-Plante

La municipalité a produit une demande à la Commission de toponymie afin d'officialiser le nom pour dénommer le nouveau parc riverain situé sur le terrain de l'ancienne *Grange du Survenant* comme étant le Parc Constant-Plante.

Arrosage des pelouses et lavage des véhicules

en vertu du règlement municipal n^o 231-1989

ARROSAGE EXTÉRIEUR :

L'arrosage extérieur des pelouses est permis durant la période
du 1er mai au 1er septembre entre 20 h et 23 h

les jours suivants :

- Les jours pairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique pair;
- Les jours impairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique impair;

Nul ne peut utiliser à la fois plus d'un boyau ou plus d'un arrosoir automatique.

LAVAGE DE VÉHICULES :

Le lavage des véhicules routiers et des entrées charretières est permis :
aux mêmes périodes que l'arrosage extérieur;

- le samedi et le dimanche durant toute la journée indépendamment des jours du calendrier et des numéros civiques des immeubles;

Le lavage doit s'effectuer au moyen d'une lance à fermeture automatique.

La municipalité invite tous les citoyens à faire un bon usage de l'eau durant la période estivale.



Distribution d'arbres

26 mai 2012

Une distribution d'arbres se tiendra le samedi 26 mai prochain de 9 h à 12 h , au 748, chemin du Chenal-du-Moine (garage municipal) également il y aura une distribution « gratuite » de compost.

- Gratuit pour les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel.
- Une pièce d'identification sera demandée lors de cette activité.



Horaire bureau municipal

- **HEURES RÉGULIÈRES
D'OUVERTURE DU BUREAU :**

de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

**POUR LA PÉRIODE ESTIVALE
1 JUIN AU 31 AOÛT 2012**

LE BUREAU SERA OUVERT DE :

8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
du lundi au jeudi

et de 8 h 15 à 11 h 45
le vendredi

**LE BUREAU MUNICIPAL
SERA FERMÉ**

lors des prochains congés fériés :

- **Lundi 21 mai 2012,**
Journée nationale des patriotes
- **Lundi 25 juin 2012,**
Fête nationale du Québec
- **Lundi 2 juillet 2012,**
Fête du Canada
- **Lundi 3 septembre 2012,**
Fête du travail.

Séances du conseil municipal 2012

La séance du conseil municipal a lieu à chaque premier mardi du mois à 20 h.

5 juin
3 juillet
28 août (par exception)
4 septembre
2 octobre
6 novembre
4 décembre

Les taxes échéances

Prochains versements :
13 juin 2012
11 septembre 2012

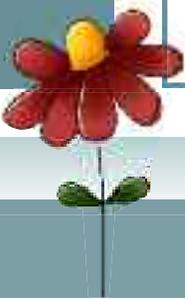
MODALITÉS DE PAIEMENT :

Par chèque : à l'ordre de : municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Au comptoir du bureau municipal : paiement direct accepté

Dans les caisses : payable au comptoir, au guichet automatique,
par téléphone et par internet

Dans les banques : payable par téléphone et par internet



Le Phare l'équipe

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

PUBLIÉ : trois fois par année

DISTRIBUTION : Postes Canada

TIRAGE : 1300 exemplaires

COLLABORATION :

M. Maxime Dauplaise
Mme Chantal Laferrière
Mme Diane Leduc
Mme Myriam Cournoyer

IMPRESSION : Mongeon et Fils Ltée

**GESTION DE L'INFORMATION
ET INFOGRAPHIE** : Maguilou

